
MES AVANTAGES JEUNES

Jeunes Agriculteurs 24 / DFP Nutraliance

DFP Nutraliance, PME spécialiste de la Nutrition animale a pour ambition d'accompagner une agriculture forte, dynamique et résolument tournée vers l'avenir. Les Jeunes Agriculteurs sont la ressource première de cette ambition et méritent un accompagnement privilégié dans leur projet d'installation. Forte de son savoir-faire et de ses capacités d'innovation en nutrition animale, DFP Nutraliance à la volonté d'apporter avec cette Charte le soutien et les services essentiels pour favoriser la réussite à l'installation des jeunes. Jeunes Agriculteur 24 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com.

L'OFFRE

Une enveloppe de 1 000 € à répartir sur 4 ans.

Pour qui ?

DFP Nutraliance souhaite aider les Jeunes Agriculteurs dans leur projet d'installation que ce soit une création, une reprise, un développement, une amélioration, l'optimisation d'un atelier et/ou de l'exploitation.

Comment ça marche ?

DFP Nutraliance finance les services :

- En lien avec le métier de la nutrition animale ;
- Réalisé par notre entreprise ou par des organismes extérieurs (Chambre d'Agriculture, JA, CER, etc.).

LES SERVICES

➤ ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE L'INSTALLATION

Valider le projet en se fixant des objectifs clairs.

➤ RÉALISATION D'UN AUDIT D'ÉLEVAGE

Identifier les points d'amélioration de l'atelier et trouver des solutions ensemble.

➤ VISITE D'UN VÉTÉRINAIRE

Régler les éventuels problèmes sanitaires en élevage.

➤ ANALYSES DE FOURRAGES

Connaître les valeurs des fourrages pour optimiser les rations.

➤ PRISE EN CHARGE DU STOCKAGE D'ALIMENT

Favoriser l'équipement de silos pour diminuer les coûts de livraison.

➤ ÉQUIPEMENT D'ÉLEVAGE

Aider au financement de matériel agricole (nourrisseurs, barrières).

➤ SOUTIEN DANS LA SPÉCIALISATION DE SA PRODUCTION

Prendre en charge l'abonnement à une revue spécialisée en rapport avec sa production (PLM, Réussir Bovin Viande, Pâtre, Porc Magazine, etc.).

➤ AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE

Participer à l'amélioration génétique du troupeau (I.A., achat d'un reproducteur).

➤ FRAIS DE FAÇONNAGE

Convention de fabrication à façon.

Mise en place et suivi

Accessibilité de l'offre (*) :

- Être âgé de moins de 40 ans
 - Être dans le cadre d'une installation aidée DJA
 - En effectuer la demande dans les 2 premières années d'installation
 - Signature de la charte entre le Jeune Agriculteur et DFP Nutraliance pour 4 ans
 - Suivi privilégié par un Technico-commercial DFP Nutraliance
 - Visite d'élevage avec le responsable commercial et le technico-commercial DFP Nutraliance
- (*) : Offre valable dans la limite d'un contrat par exploitation

Engagement du jeune exploitant

Être client à minimum 80 % en aliments composés DFP Nutraliance pendant la durée de 4 ans

CONTACTS

Jeunes Agriculteurs 24

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -
Cré@valléeNord
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
jeunesagriculteurs24@yahoo.fr
05 53 35 88 43

DFP Nutraliance

Le Claud - 19140 Saint-Ybard
contact@dfpnutraliance.fr
05 55 98 99 00

